

**Plaisirs**  
GASTRONOMIE & VOYAGES

Escapade au Tessin

www.plaisirmagazine.ch

# LA RÉGION

Le quotidien du Nord vaudois

N° 3336 VENDREDI 18 NOVEMBRE 2022

www.laregion.ch

## Journal de Vallorbe

FEUILLE D'AVIS DE VALLORBE ET ENVIRONS



MICHEL DUPERREX

### DANSE

Le spectacle de Violaine Murugan a ébloui les spectateurs. [PAGE 13](#)



MICHEL DUPERREX

### BALLAIGUES

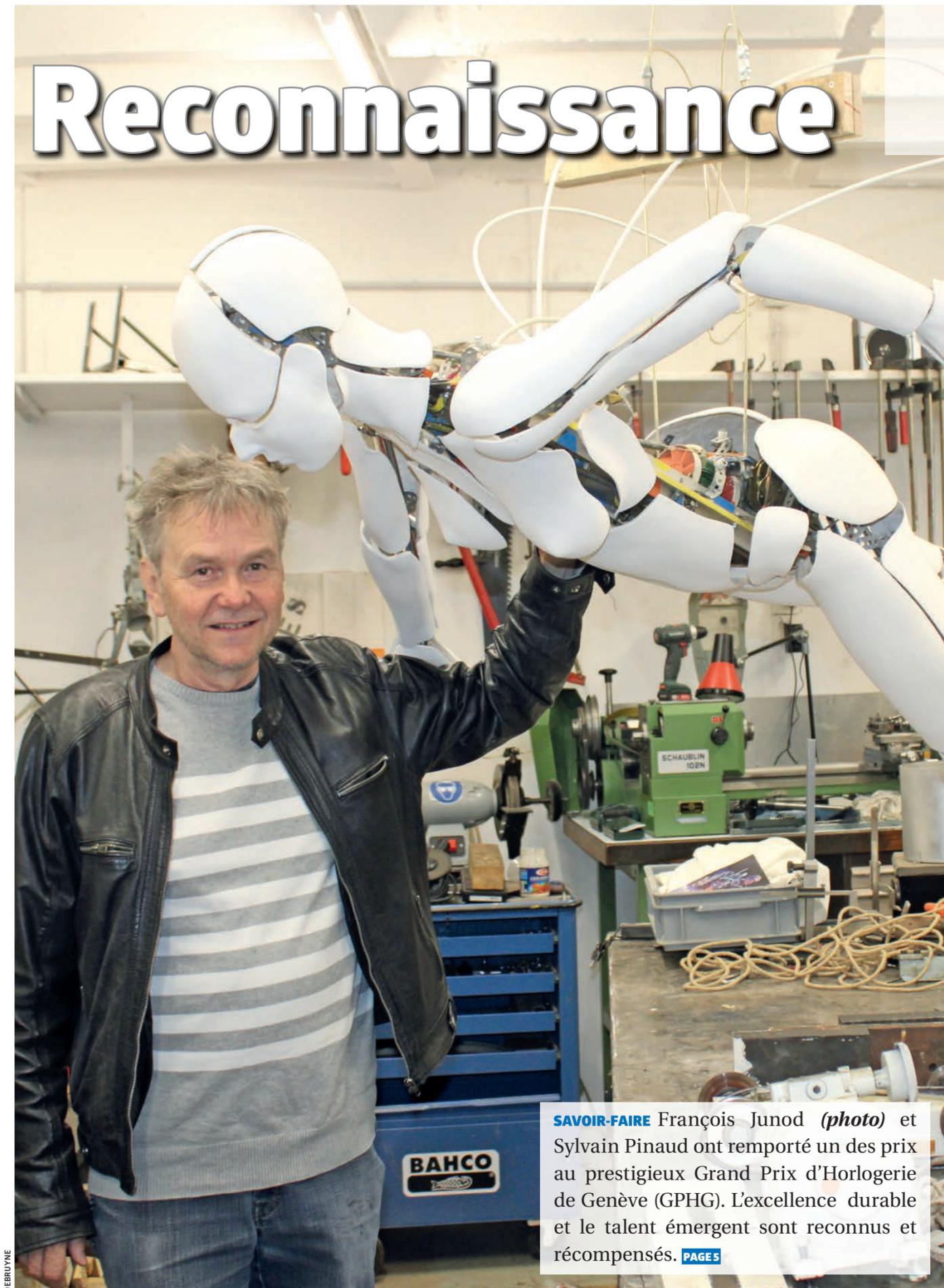
La commémoration de l'armistice de 1918 a été célébrée. [PAGE 15](#)



DR

### CYCLISME

Le VC Vallorbe organise son premier Cyclocross des Tire-Lune. [PAGE 17](#)



DEBRUYNE

# Reconnaissance

**SAVOIR-FAIRE** François Junod (*photo*) et Sylvain Pinaud ont remporté un des prix au prestigieux Grand Prix d'Horlogerie de Genève (GPHG). L'excellence durable et le talent émergent sont reconnus et récompensés. [PAGE 5](#)

VOUS AVEZ UNE INFORMATION?

Tél. 024 424 1155 • [redaction@laregion.ch](mailto:redaction@laregion.ch)



PUB

VENDREDI & SAMEDI DÈS 9H  
25 & 26 NOV. 2022

PORTES  
OUVERTES

DÉCOUVREZ  
NOTRE SHOWROOM  
& NOS PRODUITS

[www.dspose.ch](http://www.dspose.ch)

Chaussée de Treycovagnes 10, 1400 Yverdon-les-Bains



**DS POSE**

Portes - Fenêtres

**LA RÉGION**

Toute l'info régionale

**ABONNEZ-VOUS**

[www.laregion.ch](http://www.laregion.ch)

## « Un honneur et une reconnaissance »

**HORLOGERIE** Le jeudi 10 novembre, François Junod (*photo, en haut*) et Sylvain Pinaud (*photo, en bas*) ont remporté des prix au prestigieux Grand Prix d'Horlogerie de Genève (GPHG). L'excellence durable et le talent émergent sont reconnus et récompensés.

TEXTE ET PHOTOS : IPHIGENEA DEBRUYNE

François Junod, automatier, reçoit à titre personnel le Prix Spécial du Jury pour son œuvre intégrale. De surcroît, *Fontaine aux Oiseaux*, un automate que son atelier réalise entre 2017-2022 pour la maison de haute joaillerie Van Cleef & Arpels, gagne le Prix de l'horloge mécanique. Sylvain Pinaud, horloger indépendant depuis 2018, remporte la distinction dans la catégorie « Révélation horlogère » pour *Origine*, une création à trois aiguilles.

« Cette pièce est l'aboutissement d'un deuxième projet fouillé mené dans le cadre de mon entreprise », révèle Sylvain Pinaud. À travers cette montre, il fait l'éloge de l'horlogerie classique et donne sa vision de l'avenir du métier. *Origine* introduit entre autres la notion d'asymétrie sans nuire ni à l'harmonie des proportions ni au confort au poignet. La recherche sur la forme implique une multitude de contraintes à résoudre et de choix à faire au niveau mécanique. Du concept au prototype, trois années se sont écoulées. En effet, chaque détail contribue à la fusion entre la tradition et l'innovation.

La participation des deux Sainte-Crix s'est faite spontanément. *Origine* a été présentée lors de l'exposition de l'Académie horlogère des créateurs indépendants (AHCI) en mars 2022 à Genève. L'accueil favorable des spécialistes s'avère un catalyseur. C'est un collectionneur qui envoie un dossier de candidature au comité d'organisation du GPHG. Pour *Fontaine aux Oiseaux*, un concours de circonstance mène à l'inscription de l'objet. Quant à François Junod, il ne s'attendait pas à recevoir le Prix Spécial du Jury.

« Cette distinction est un honneur pour moi à titre personnel mais aussi une reconnaissance du métier d'automatier comme allié de la haute horlogerie. Ces deux mondes se soutiennent mutuellement et forment ensemble l'univers de la mécanique d'arts. Avec les ateliers et manufactures de marques historiques



et de maisons naissantes, avec le pôle de formation et le CIMA, notre région se profile comme un épice de ce savoir-faire aussi ancestral qu'innovant », observe François Junod.

L'avenir de l'industrie horlogère, les lauréats le voient d'un œil positif. Ils soulignent la pertinence de la mécanique de précision dans une société digitale. Le secteur d'activité fait recours à la tradition pour se situer à la pointe de l'avant-garde. « Livrer l'automate humanoïde Alexandre Pouchkine à la Silicon Valley, berceau des start-up digitales, m'avait, il y a plus de dix ans, déjà confirmé à quel point notre domaine n'est pas celui du passé mais un secteur d'avenir qui évolue et interpelle les geeks du tech. »

Les deux trophées ramenés au bercail, le quotidien des horlogers-automatiers reprend son cours. Des idées, des projets bourgeonnent et éclosent dans une bourgade qui s'affirme comme vivier de la haute horlogerie et de la mécanique d'art.



## Vaud tire un troisième loup

**JURA VAUDOIS** Les surveillants de la faune ont abattu une jeune louve de la meute du Marchairuz dans la nuit du 13 au 14 novembre.

Le Canton de Vaud a procédé à un nouveau tir de régulation du loup dans le Jura vaudois, le troisième depuis mars dernier. Une jeune louve de la meute du Marchairuz a été abattue dans la nuit du 13 au 14 novembre.

Le tir a eu lieu dans les conditions fixées par l'Office fédéral de l'environnement, a indiqué mercredi l'Etat de Vaud. En septembre, l'Ofev avait donné son feu vert au tir de trois jeunes loups de la meute, en raison d'attaques croissantes sur les troupeaux de bovins.

Conformément au Concept Loup Suisse, l'animal abattu a été envoyé à l'Université de Berne, pour autopsie et identification. « Mais nous sommes à peu près sûrs qu'il s'agit d'une jeune louve d'une année », a expliqué Sébastien Beuchat, directeur des ressources et du patrimoine naturel du canton de Vaud.

Selon les derniers relevés, la meute du Marchairuz serait composée d'un couple reproducteur, de quatre à cinq subadultes et de sept louveteaux. L'animal abattu serait l'un de ces louveteaux.

Sur le terrain, des militants s'opposent parfois à ces tirs de loups. Afin de garantir leur « bon déroulement », le Canton ne souhaite pas préciser à ce stade le lieu exact du tir de régulation. L'autorisation de tir est encore valable pour deux autres jeunes loups de la meute. « Les actions de régulation continuent », relève M. Beuchat.

Le canton a déposé deux requêtes auprès de l'Ofev, qui sont en cours d'évaluation. La première porte sur l'élargissement du périmètre de régulation actuel, qui va de la Dôle à la route du col du Marchairuz.

« Les attaques se sont déplacées. Elles n'ont plus lieu dans les alpages, mais près des villages de la vallée de Joux », a expliqué Sébastien Beuchat. Le 14 octobre dernier, un veau a péri sous les crocs du loup à L'Abbaye, trois jeunes bovins (de plus de 160 jours) ont suivi les 23, 24 et 29 octobre au Lieu et à L'Abbaye. Le Canton souhaite élargir le périmètre vers le nord-est, pour inclure les prédatrices qui surviennent au-delà de la route du Marchairuz. Il veut aussi l'étendre au pied du Jura, car avec l'arrivée prochaine de la neige, cerfs et loups vont descendre dans cette zone.

La deuxième demande auprès de l'Ofev concerne le tir du mâle reproducteur de la meute. Le canton a étayé sa demande, avec des éléments complémentaires, et l'a à nouveau transmise à Berne. Il estime en substance que le tir de louveteaux ne suffira pas à modifier le comportement de la meute, a expliqué M. Beuchat.

Le tir de la jeune louve est le troisième tir de régulation effectué par le Canton de Vaud. Les deux premiers, réalisés en mars dernier, visaient également la meute du Marchairuz. • **ATS**

## Tous les consommateurs devront contribuer en cas de pénurie de gaz

**POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE** La température dans les bâtiments pourrait être limitée à 20 degrés cet hiver. Tout le monde pourrait devoir contribuer.

En cas de pénurie de gaz, la température dans les bâtiments pourra être limitée à 20°C. Tous les consommateurs, y compris les ménages, devront contribuer aux économies dès le début d'une éventuelle crise, a décidé mercredi le Conseil fédéral. Dans son projet initial présenté en août, le Conseil fédéral tablait sur une limitation à 19°C. Il a revu sa copie après la consultation. Le respect de cette valeur limite incombera aux locataires, dans la mesure où ils peuvent régler la température eux-mêmes, et aux propriétaires de logements, souligne le gouvernement.

Les infractions à cette obligation seront poursuivies. Le Département de l'économie examinera l'opportunité de sanctionner les infractions par des amendes d'ordre.

Il est probable que tous les groupes de consommateurs, y compris les ménages, seront appelés à apporter leur contribution aux économies de gaz dès le début d'une éventuelle pénurie. Dans son projet initial, le gouvernement souhaitait épargner autant que faire se peut les privés.

Les ménages consomment plus de 40% du gaz utilisé en Suisse, rappelle le Conseil fédéral. Sans leur contribution, il n'est donc pas possible de réduire la consommation totale de manière significative.

Le Conseil fédéral a aussi décidé de ne pas

accorder de dérogations supplémentaires au contingentement. En cas de pénurie grave subite, il peut s'avérer nécessaire d'appliquer le contingentement immédiat pour une durée minimale de 24 heures. Cette durée pourra être étendue à sept jours, voire à plusieurs semaines si les difficultés d'approvisionnement perdurent.

Le raccordement des gros consommateurs pourrait, en outre, être coupé pour une courte période, par exemple 24 heures. L'objectif est d'économiser de grandes quantités d'énergie en peu de temps.

L'industrie gazière constitue déjà des réserves de gaz physiques dans les pays voisins et achète des options pour des livraisons supplémentaires de gaz non russe. Mais cela pourrait ne pas suffire, a rappelé Guy Parmelin, ministre de l'Économie, à plusieurs reprises. Le plan d'action en quatre étapes présenté au mois d'août est donc confirmé dans les grandes lignes. • **ATS**

# 40%

Les ménages consomment plus de 40% du gaz utilisé en Suisse.